

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

### DANGER ÉCARTÉ ?

---

Par Profil supprimé Postée le 20/03/2016 10:16

Bonjour je voudrais savoir si le danger et écarté ? Je suis à mon 4 éme jours seule d un sevrage je ne ressent pas de manque pas de tremblement juste zéro patience  
Cette décision cela fait longtemps que je souhaiter la prendre par rapport à beaucoup de choses en primo pour Mes enfants car la grande c appercue  
Je buvez un peu de plus en plus depuis 6 ans  
La perte de mà mère y a 1 an un peu plus cela a pas arrangé les choses  
Mà conso été tt les jours 1/3 car d une bouteille de whisky la bouteille de 70 cl me faisait 3 jours les week end bringue ....  
Mais que le soir  
Mon électro cho ca été bizarre ? Peut être la peur  
Je doit me faire opérer dans 15 jours et je me suis dit est ce que tu va pas mourir à cause de l alcool ??  
Voilà je mer tte kes chance de mon côté pour optimiser l intervention  
Pouvez vous me dire si j arrive à tenir mais je pense que j ai la rage de tenir je vois mà vie déjà au bout de 4 jours qui a changer  
Si les dire de delirium sont passés et si au bout de 3 semaines mon taux aura relativement baisser dans mon sang ??  
En attente merci de pouvoir me répondre  
Je ne me sent pas de voir quelqu un physiquement pour m aider je veut y trouver seule et j y arriverais merci

---

#### Mise en ligne le 29/03/2016

Bonjour,

Les risques de délirium tremens sont présents durant votre sevrage à l'alcool. Cette durée peut aller de 7 à 10 jours. Nous ne pouvons pas vous dire si un delirium tremens va se manifester dans votre cas.

Vous avez sans doute déjà eu des tests et un entretien pré-opératoire avec un médecin anesthésiste pour préparer l'intervention. Il dispose donc des informations nécessaires et vous aurait déjà alertée en cas de contre-indication.

Nous comprenons qu'il soit difficile de contacter un médecin et de lui parler de vos consommations. La perte de contrôle face à celle-ci peut renvoyer une mauvaise image de soi.

Vous avez certainement la capacité de tenir votre sevrage jusqu'à votre opération et même au-delà. Mais il est important de considérer également l'addiction comme une maladie qui peut nécessiter un accompagnement médical et psychologique. Lorsqu' une personne dépendante peut accepter cet élément, la honte ou le mal-être diminue et il est plus facile d'en parler à des professionnels pour être aidé.

Il serait préférable d'avoir un traitement prescrit par un médecin pour éviter le delirium tremens. Si vous ne parvenez pas à faire cette démarche, assurez-vous d'avoir la présence de personnes responsables autour de vous durant les jours de votre sevrage. Celle-ci, pourrait, en effet, vous rassurer et/ou contacter le samu ou un médecin dans le cas où un delirium tremens se manifesterait.

Sachez qu'il existe des consultations proposées auprès de médecins spécialisés en addictologie, de psychologues et de travailleurs sociaux dans des centres de soins en addictologie. Ces consultations sont anonymes et gratuites. Si un jour, vous vouliez trouver de l'aide, il peut être plus facile de contacter ces professionnels spécialisés que les généralistes.

Nous mettons sur notre site, les adresses de ces centres à disposition. Vous pourrez les trouver dans la rubrique « adresses utiles », en sélectionnant le critère « sevrage ambulatoire » ou « soutien individuel ».

Vous pouvez également contacter nos écoutants par téléphone ou par « chat » sur notre site. Les échanges sont anonymes. A défaut de pouvoir consulter un professionnel physiquement, cela pourrait vous permettre d'avoir un soutien, une écoute ponctuelle durant votre sevrage ou même après. Nous sommes joignables au 0980 980 930 de 8h à 2h, 7j/7j.

Bon courage dans votre sevrage et vos soins.

Bien cordialement.

---